

**Identification du prestataire de service**

Nom et adresse : Région Nouvelle-Aquitaine / Service Billettique

Tel :

Fax :

S.A.S. au capital de

RCS

Siret : - APE :

E-mail :

Site web : <https://boutique33.transports.nouvelle-aquitaine.fr>

## **Conditions Générales de Vente en ligne de titres de transport rechargeables sur les cartes billettiques sans contact Modalis**

**Article I - Objet**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées les « Conditions Générales ») s'appliquent à l'ensemble des services de vente à distance, via le site Internet <https://boutique33.transports.nouvelle-aquitaine.fr>, de titres de transport valables sur le réseau routier régional interurbain girondin et TBM avec les titres intermodaux.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client de façon préalable à chaque commande :

- des présentes Conditions Générales des Ventes
- des Conditions Générales d'utilisation de la carte de transport
- des conditions spécifiques applicables à chaque titre de transport commandé et aux règlements du ou des réseau(x) de transport concerné(s)

**Article II - Conditions d'utilisation de la eboutique**

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne <https://boutique33.transports.nouvelle-aquitaine.fr> implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée le " Client " aux présentes conditions générales de vente en ligne. Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France. Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Conformément à l'article 1369-4 du Code civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger. Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Le Client est responsable financièrement de l'utilisation du Site tant en son nom que pour le compte de tiers, y compris les mineurs, sauf à démontrer une utilisation frauduleuse ne résultant d'aucune faute ni négligence de sa part. Le client garantit également la véracité et l'exactitude des informations fournies par lui-même ou tout autre tiers utilisant ses données sur ce Site.

**Article III - Produits proposés**

Il s'agit de titres rechargeables sur les cartes sans contact Modalis via le site, et permettant au titulaire de la carte de voyager pour les abonnés monomodaux sur le réseau routier régional interurbain girondin, et pour abonnés intermodaux d'également voyager sur le réseau de la Métropole Bordelaise TBM.

Les caractéristiques des différents titres proposés à la vente (réseau, utilisation, tarif...) sont présentées sur le site [transport.nouvelle-aquitaine.fr](https://transport.nouvelle-aquitaine.fr).

La vente en ligne permet au Client :

- de commander et de régler à distance un abonnement ou un titre à décompte de voyages sur sa carte de transport;
- de recharger le titre de transport acheté sur sa carte sans contact 24 heures après la date d'achat, lors de la validation à bord d'un véhicule équipé d'un pupitre du réseau routier régional interurbain girondin.

#### **Article IV - Modalités de Commande en ligne**

La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet que si elle se déroule selon les étapes suivantes :

1. Le client doit créer un compte ou s'identifier avec son identifié avec son identifiant / mot de passe
2. Le client sélectionne le titre de transport qu'il souhaite acheter, après avoir consulté le prix ainsi que les conditions applicables à leur utilisation, telles qu'indiquées dans les conditions spécifiques à chaque type de titre de transport disponible sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr.
4. Le client visualise dans son tableau récapitulatif de commande : titre de transport sélectionné et montant de sa commande. Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, puis de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.
5. Après avoir vérifié le tableau récapitulatif de la commande, pris connaissance et accepté les Conditions Générales, le client valide sa commande et son paiement.
6. La commande sera confirmée par un courriel. Cette information de prise en compte contiendra un récapitulatif du titre dont le Client aura confirmé la commande. Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

#### **Article V - Prix et paiement**

1. Les prix des titres de transport indiqués sur le site s'entendent toutes taxes comprises et tiennent compte de la T.V.A. en vigueur au jour de la commande. Les prix en vigueur à la date de la commande sont ceux mentionnés sur la commande du client.
2. Les modes de paiement acceptés sont la carte bleue, la carte visa et la Mastercard et doivent être effectués en euro.  
Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via notre partenaire/prestataire Société Générale, qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.  
De plus, il sera proposé au client d'effectuer un paiement en trois fois sans frais pour les titres annuels au comptant.  
À aucun moment, le réseau routier régional interurbain girondin n'a connaissance des informations bancaires que le Client doit fournir.  
Le réseau routier régional interurbain girondin est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

#### **Article VI – Accusé de réception de la commande et du règlement**

La confirmation de la commande ne peut se faire qu'après acceptation des présentes conditions de vente et du paiement.

Les commandes confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, Un courrier électronique de confirmation de la commande enregistrée sera envoyé à l'acheteur.

Il est recommandé au client de conserver et/ou d'imprimer ce message électronique car celui-ci constitue une preuve du paiement de sa commande.

### **Article VII - Rechargement de la carte sans contact**

Sauf circonstances techniques particulières, le titre de transport acheté sur le site sera rechargeable et utilisable dans un délai de 24 heures maximum après la confirmation de la commande. Pour charger le titre acheté sur sa carte de transport, le client valide sa carte sans contact : sur un pupitre à bord d'un véhicule du le réseau routier régional interurbain girondin.

### **Article VIII - Droit de rétractation**

Conformément à l'article L. 114-1 du Code de la consommation, et sauf cas de force majeure, le client dispose d'une faculté de rétractation qu'il peut exercer par lettre recommandée avec accusé de réception à Service Billettique – Pôle d'échanges de la Buttinière – 33 310 Lormont.

Cette faculté est enfermée dans un délai de sept jours francs à compter de l'acceptation. La date d'envoi est celle prise en compte pour le décompte du délai.

En application de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation, la vente des titres définis sur période n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

Toutefois, si l'exécution du service, caractérisée par l'utilisation du titre de transport de l'acheteur, a déjà commencé avant la fin du délai de sept jours francs, le droit de rétractation ne peut plus être exercé.

### **Article IX - Modification ou annulation de commande**

Aucune modification ou annulation ne pourra être effectuée via le site dès lors que la commande du titre de transport aura été enregistrée.

Pour toute demande de modification ou d'annulation, il n'y aura aucun remboursement.

### **Article X - Suivi de la commande**

Il est possible de suivre l'historique des commandes effectuées en ligne sur le site Internet <https://boutique33.transports.nouvelle-aquitaine.fr>, une fois connecté à son compte, onglet « Mon historique ».

### **Article XI - Réclamation**

Toute réclamation devra être signalée par le client à l'adresse suivante : Service Billettique – Pôle d'échanges de la Buttinière – 33 310 Lormont.

### **Article XII - Échange et remboursement**

Aucun titre de transport ne pourra être échangé ou remboursé, y compris si sa validité n'est pas entamée, après confirmation de la commande et du paiement, sauf exercice du droit de rétractation (Article VIII).

### **Article XIII. Responsabilité**

Il n'est pas garanti que le Site soit exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés. Que le Site fonctionnera sans interruption ou pannes, ni encore qu'il soit compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément validée par le réseau routier régional interurbain girondin.

En aucun cas, le système n'est responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le Site.

Le client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

### **Article XIV - Modes de preuves**

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000.230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site de vente en ligne.

### **Article XV - Conservation**

L'archivage des bons de commande est effectué par le Service Informatique du réseau conformément à l'article L 134-2 du Code de la consommation.

### **Article XVI - Protection des données à caractère personnel**

Conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°\_78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le titulaire de la carte est informé qu'il dispose d'un droit d'accès à toutes les informations le concernant qui figurent sur tout fichier à l'usage des transporteurs adhérents au système billettique, ainsi que d'un droit de rectification de ces mêmes informations dans les limites définies par la loi. Ces droits peuvent être exercés à l'adresse figurant à l'article XI. Le titulaire est avisé que les informations fournies par lui lors de son adhésion sont susceptibles d'être transmises aux autres transporteurs adhérents au système billettique.

### **Article XVII - Droit applicable, attribution de compétence**

Tout litige relatif aux Conditions Générales, et de manière plus générale, à l'ensemble des achats effectués sur le site Internet relève du droit français